

Sécurité: un partenariat entre la population et la gendarmerie



Les personnes volontaires au dispositif de participation citoyenne.

Un partenariat de proximité entre la population et la gendarmerie pour lutter contre la délinquance vient d'être officiellement instauré sur la commune.

Un protocole d'une durée de trois ans a été signé en ce sens par le sous-préfet Arnaud Quiniou, le lieutenant-colonel Martin, adjoint au commandant de gendarmerie de Haute-Saône, et le maire Jean Daniel Gérôme.

Il s'agit d'un dispositif de participation citoyenne structuré autour de onze personnes réfé-

rentes volontaires dont le rôle consistera à informer les services de gendarmerie lorsqu'ils auront observé des faits inhabituels et susceptibles de porter atteinte à la sécurité. Ils pourront également diffuser des conseils préventifs à la population.

« Il ne s'agit en aucun cas de créer une milice rurale mais de mettre en place des réseaux de solidarité entre habitants pour prévenir les actes de délinquance et notamment les vols. Prévention et citoyenneté sont les

deux piliers de ce dispositif », souligne le sous-préfet.

Les représentants de la gendarmerie ont insisté sur l'importance de la transmission rapide et précise d'informations, qui peut leur permettre d'intervenir au plus vite.

Des pancartes indiquant la participation de la commune au dispositif de prévention citoyenne ont été installées à chaque entrée du village. Un suivi du protocole sera mis en place et une réunion sera programmée.